

REVUE DE PRESSE SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE DU 10 SEPTEMBRE 2016



Les impôts vont baisser

FISCALITÉ À huit mois de l'élection présidentielle, le gouvernement annonce une baisse de 1 milliard d'euros de l'impôt sur le revenu. Pour les sociétés, le taux sera harmonisé à 28 %

PIERRETILLINAC p.tillinac@sudovest.fr

'impôt sur le revenu va diminuer l'année prochaine pour 5 millions de foyers, selon les calculs du gouvernement. Cette baisse, qui se chiffrera à 1 milliard d'euros, va prendre la forme d'une réduction d'impôt de 20%, sous condition de revenus. Elle concernera tous les célibataires, divorcés et veufs disposant d'un salaire inférieur à 1700 euros par mois. Ce seuil sera doublé pour les couples et majoré en fonction des charges de famille:

Un couple sans en lant avec un salaire de 3 400 euros verra ainsi son impôt passer de 2 324 euros en 2016 à 1859 euros en 2017, ce qui représente une économie de 465 euros. Pour un couple avec un salaire de 4 100 euros et deux enfants, l'économie sera de 360 euros.

Quatrième annonce

Il s'agit de la quatrième baisse d'impôt d'affilée décidée par le gouvernement. L'impôt sur le revenu aura ainsi diminué au total de 6 milliards d'euros depuis 2014.

Un milliard supplémentaire va également être consacré à l'extension de l'avantage fiscal pour les services à la personne. Cet avantage est transformé en crédit d'impôt et sera



Cinq millions de foyers devraient être concernés. PH D T

étendu à l'ensemble des ménages à compter de l'année prochaine. Cette mesure permettra de toucher certaines catégories de personnes modestes qui se trouvaient jusqu'à présent exclues de ce dispositif. En même temps que les particuliers, les entreprises vont également voir leurs impôts diminuer. Le taux de l'impôt sur les sociétés va en effet être progressivement abaissé à 28 %. Les petites et moyennes entreprises seront les premières à en bénéficier, mais toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, seront logées à la même enseigne d'ici à 2020. En 2017, le crédit d'impôt passera en plus de 6 % à 7%, ce qui représentera un allégement supplémentaire de 3,3 milliards d'euros pour les entreprises. Selon Michel Sapin, ministre de l'Économie et des Finances, ces diverses mesures n'empêcheront pas la France de ramener son déficit public à 2,7% du produit intérieur brut en 2017, conformément à ses engagements.

Ce geste fiscal annoncé hier avait été évoqué pour la première fois au mois de mai par François Hollande. À l'époque, le président de la République avait toutefois précisé que ces baisses ne seraient confirmées que dans l'hypothèse d'une perspective de croissance de 1,7% pour 2017.

En diminuant une fois de plus l'impôt sur le revenu pour certaines catégories de contribuables, à huit mois de la présidentielle, le gouvernement entend « rendre aux Français une partie des efforts qui leur ont été demandés ». Mais selon l'Office français des conjonctures économiques (OFCE), il est encore loin du compte. Avant l'annonce de ces dernières mesures, ses experts avaient calculé que la pression fiscale sur les contribuables s'était accrue de 35 milliards d'euros sur l'ensemble du quinquennat, au détriment du pouvoir d'achat des Français, inférieur de 350 euros en 2016 par rapport à

Un crédit d'impôt qui devrait créer des emplois

services Tous les retraités bénéficieront, à partir de 2017, d'un crédit d'impôt pour les services à la personne et l'emploi de salariés à domicile, quels que soient leurs revenus, a annoncé hier le ministre de l'Économie, Michel Sapin. L'extension de ce crédit d'impôt devrait permettre de « créer, à terme, 30 000 emplois supplémentaires en équivalent temps plein ». Selon Bercy, cette mesure devrait bénéficier à 1,3 million de ménages.

Une nouvelle école pour les jeunes footballeuses

SPORT Sept clubs de Grand-Cognac ont décidé de s'unir pour créer une école de foot féminin

JONATHAN GUÉRIN J.guerin@sudouest.fr

Regrouper des clubs de football pour créer une équipe féminine relève encore du défi en 2016. Preuve en était jeudi soir, au moment où les présidents de sept clubs de Grand-Cognac s'étaient donné rendez-vous pour officialiser la chose. La signature a failli être annulée car tout le monde n'était pas sûr de franchir le pas...

Au final, la situation semble rentrer dans l'ordre. « On a monté tout le dossier depuis juillet et on est presque prêt », lâche, soulagée, Isabelle Lassalle. La conseillère municipale et communautaire (Front national) s'est en effet impliquée avec Sylvie Gautier pour faire aboutir ce projet. « L'école de foot féminin de Grand-Cognac va permettre de donner une vraie impulsion aux filles », se félicite l'ancienne présidente du FC Crouin. Le club de quartier avait apporté son équipe féminine à l'UA Cognac Football, lors de la fusion.

Un système à la carte

Cette dernière structure servira de club porteur, autour de six autres clubs: Châteaubernard, Javrezac, Merpins, Nercillac, Saint-Brice et Saint-Laurent. «Il s'agit d'une entente, précise Sylvie Gautier. Chaque club met à disposition ses joueuses. Car on ne veut pas déshabiller les partenaires: les filles continueront à être



L'UA Cognac dispose d'une équipe féminine depuis la fusion avec le FC Crouin. Une entente vient d'être créée avec six autres clubs de la Communauté de communes, PHOTO ARCHIVES SOPHIE CARBONNEL

présentes dans leur ville d'origine.» L'intérêt de cette équipe est là. Les joueuses garderont leur appartenance à leur club tout en intégrant les effectifs de l'équipe féminine de Grand-Cognac. Des entraînements spécifiques auront lieu le vendredi soir. Six éducateurs diplômés sont prêts et les maillots bientôt floqués.

«Nous voulons faire progresser les filles ensemble, justifie Isabelle Lassalle. On les voit souvent comme remplaçantes sur les bancs dans les équipes avec les garçons. Maintenant, elles pourront autant rester avec eux, si elles le souhaitent, que jouer entre elles. » Une idée que prolonge Sylvie Gautier: « Si on veut qu'elles se connaissent pour participer aux championnats, il faut les regrouper, assure la responsable du secteur féminin à l'UAC. Et on fera progresser les filles ensemble.»

Des problèmes à résoudre

La démarche reçoit le soutien du président du District de la Charente : «Cette réflexion sur les écoles de foot féminin est en réflexion depuis plusieurs années dans beaucoup de départements, détaille Johny Rougier. C'est peut-être le début d'une grande histoire pour Grand-Cognac.»

Reste à régler certaines questions délicates. L'école a tout d'abord besoin d'un budget de 3 000 euros. L'apport de chaque club est encore incertain. Il faudra régler la question de l'uniformisation des licences, qui coûtent de 45 à 135 euros. Ensuite, Gérard Seguin, le président de l'UAC, craint des problèmes logistiques : « C'est un nouveau challenge qui intervient au moment où on essaye de se structurer avec Châteaubernard. Il va falloir gérer cette croissance et le développement qui va suivre. »

Tous les détails de cette nouvelle entité seront donnés au Forum des associations, ce week-end à la Salamandre. L'école de foot féminin de Grand-Cognac espère recruter et, pourquoi pas, se hisser au niveau des filles de Soyaux, qui jouent en DL

La peine de mort et l'Europe en question

CONFÉRENCES Dominique Breillat intervient lundi sur deux sujets très différents, pour l'Université inter-âges puis le centre européen Jean-Monnet

Quel est le lien entre l'abolition de la peine de mort et l'Europe? La réponse se nomme Dominique Breillat. L'universitaire poitevin, professeur émérite de droit public, animera deux conférences sur ces deux thèmes, très différents, lundi prochain à Cognac.

Il sera d'abord l'invité de l'Univer-

sité inter-âges, à 14 h 45 à la Salamandre. Cette séance de rentrée sera suivie de l'assemblée générale de l'association, qui ouvre un nouveau cyclede conférences. Après « l'abolition de la peine de mort », lundi, il sera question de l'Irippnose, le 10 octobre, le cousinage du français et de l'an-

glais, le 7 décembre, le Danube, le

12 décembre, l'opéra dans le Berlin

des années folles, le 9 janvier, le jardin à la française, le 13 février, les protestants français dans le monde atlantique, le 13 mars, le Mont-Saint-Michel, le 10 avril, et le droit rural, le 15 mai. Renseignements par téléphone au 05 45 35 17 33.

« Prendre du recul »

De son côté, le Centre européen d'études Jean-Monnet (CEEJM) avait très envie de faire le point sur « l'Europe face à son destin », au moment où l'Union est bousculée par le Brexit, les vagues de migration mais aussi les défis climatiques. Dominique Breillat fait partie des 47 experts labellisés du « Team Europe » reconnus pour leur connaissance des arcanes européens. Le CEEJM a donc saisi l'occasion de sa venue à Cognac pour le convier à exposer son regard, lundi à 17 h 30, salle Fragonard, au couvent des Récollets.

En introduction, Michel Adam, président du centre européen, proposera quelques pistes de réflexion, en commençant par celle-ci: «L'Europe, c'est d'abord une légende, celle du dieu grec Zeus déguisé en taureau qui enlève la belle Eurôpé, une princesse phénicienne née à Tyr, l'actuel Liban, et dont le nom signifie "celle qui voit loin". » Pour lui, l'Europe ne se résume pas à une « union des États ». Avec cette conférence, le centre européen veut inciter à « prendre du recul ».



Dominique Breillat. PHOTO FRANCE 3

JAVREZAC

De nouveaux locaux pour l'association Nounou éveil



Pascale Belle, le maire, est venue souhaiter la bienvenue à l'association Nounou éveil, lors de l'assemblée générale.

Nounou éveil tenait son assemblée générale mardi dans ses nouveaux locaux. En ouverture de séance, le maire, Pascale Belle, a tenu à accueillir ses nouveaux pensionnaires. Elle a précisé qu'il n'y a pas de fermeture d'école prononcée par l'Inspection académique mais un « gel du poste ».

Le Premier magistrat a ensuite affirmé que c'était avec beaucoup de plaisir que la municipalité accueillait l'association Nounou éveil dans une partie des locaux de l'école Jean-Rostand. L'entretien de ces locaux sera effectué par les employés municipaux. Le bail de location est établi pour un an renouvelable. Pascale Belle espère que l'association pourra profiter à plein de leur nouvel outil et se félicite de retrouver de « la jeunesse dans ces locaux ».

Deux nouvelles têtes

En présence de Sophie Hérault, représentante de l'Association des assistantes maternelles de la Charente, Carole Breda, la présidente de l'association, a dressé un bilan très positif des activités de l'année écoulée avant d'évoquer les projets pour la saison 2016/2017.

Elle a débuté son propos en évoquant la future arrivée dans l'association de Karine et Frédérique, puis les activités atelier ou motricité chaque matin de 9 h 30 à 11 h 30 dans les nouveaux locaux.

LE BUREAU

PRÉSIDENTE Carole Breda.
VICE-PRÉSIDENTE Lucie Guilloux.
TRÉSORIÈRE Corinne Petit.
TRESORIÈRE-ADJOINTE ET RESPONSABLE D'ATELIER Sylvie Hof.
SECRÉTAIRE Isabelle Gatineau.
SECRÉTAIRE ADJOINTE ET RESPONSABLE ATELIER Dominique Moyet.

Les permanences administratives auront lieu le mercredi matin sur rendez-vous auprès de l'association. Trente-quatre personnes ont profité des conseils administratifs dispensés par l'association la saison dernière.

Vendanges et pressage

Pour cette saison, les vendanges se feront à Saint-André, tout comme le pressage des raisins. Les ateliers motricité se dérouleront à Javrezac. Une demande de subvention se fera d'ailleurs faite au Conseil départemental pour l'achat de tapis de motricité.

Une fois par mois, à la médiathèque de Cherves, des auteurs viendront raconter des histoires aux enfants. Toujours au rythme d'une fois par mois, des rencontres intergénérationnelles seront organisées dans les maisons de retraite de Cressé et de l'ex-centre de gérontologie de Cognac.

Colette Guné



- Après presque dix ans de déclin, le Bâtiment semble reprendre du poil de la bête en Charente
- La bonne nouvelle a été confirmée hier par la Fédération à Angoulême Mais la prudence reste de mise.



Le Bâtiment amorce une reprise en Charente

Benoît CAURETTE

n'a pas encore fait chauffer la calculatrice pour mesurer les premières retombées. Mais Sébastien Gapin, directeur de Maison Tradition, historique pavillonneur à Saint-Yrieix, est sûr d'une chose: ca sent la reprise.

Pas encore (?) à plein nez, parce qu'après des années de déclin, il convient de rester plus que pru-dent, mais oui, «le nombre de permis de construire a augmenté en Charente, admet le professionnel. C'est encore timide, sur-tout pour les maisons individuelles. L'habitat collectif et la promotion reprennent mieux. En

Inéluctablement, il faudra s'habituer à des chiffres plus modestes. Mais il faut privilégier le recours aux artisans locaux.

tout cas, même si elle reste modeste et incertaine, il est préférable de se retrouver dans cette dynamique que l'inverse!»

À la Fédération française du Bâtiment de la Charente qui tenait



François Léonard, président de la FFB16.

hier matin son assemblée générale, pas question tout de même de se réjouir trop vite.

L'emploi tient (à peu près) bon

Les taux d'emprunt exceptionnellement bas, les mesures de défiscalisation de la loi Pinel et, dans une moindre mesure, la stagnation du prix du foncier favorisent certes un rebond attendu depuis bientôt dix ans, il n'en demeure pas moins que «la situation reste fragile avec à peine quatre mois de visibilité» et qu'en parallèle, «le nombre de commandes publiques continue, lui, de chuter» se désole François Léonard, le président départemental du syndicat professionnel. Entre juillet 2015 et juin dernier, elle a encore chuté de 4,7 %, confir-mant la tendance de l'année d'avant sur la même période.

«Ça ne paraît pas énorme comme ça, mais en réalité la baisse se creuse au fil des ans, met en pers pectives Jacques Chanut, le grand

patron de la FFB invité pour la deuxième fois à l'AG charentaise. En fait, par rapport aux années de croisière, la tendance est la même qu'au niveau national: -20%.»

Les artisans locaux du Bâtiment pleurent encore l'état de grâce de jadis. Quatre à cinq mille logements construits en Charente en 2007. Contre «un petit millier l'année dernière» ou encore 1 800 il y a seulement trois ans.

«Inéluctablement, pense Jacques Chanut, il faudra s'habituer à des chiffres plus modestes, surtout pour les commandes publiques. La baisse des dotations a changé la donne. Mais il faut absolument veiller à ce que soit privilégié le recours aux artisans locaux.

Dans ce contexte difficile, «95% de nos entreprises ont toujours refusé d'envisager des licenciements», se réjouit François Léonard. Le Bâtiment, qui emploie, 6 700 salariés via 1 200 structures (des TPE à 80 %) a perdu «seule-ment» 3,5% de ses effectifs entre avril 2015 et mars dernier.

Le fléau des coûts manormalement basis

«Moins pire que ce qu'on aurait pu redouter», toujours trop tout de même... C'est que «chaque année, depuis trois ans, on a malheureuse ment une cinquantaine de petites structures qui mettent la clé sous la porte», regrette Bernard Mézille, secrétaire général de la FFB16. «Comme partout en France, elles disparaissent dans une quasi-in-

La «clause Molière» citée en exemple

Vincent You avait le triomphe modeste, hier matin au siège de la FFB à Angoulême. L'élu angoumoisin n'était

cependant pas peu fier que sa «clause Molière», rejetée en Juin dernier par le Sénat où elle avait été



déposée et défendue par le sénateur Mathieu Darnaud (LR), ait été citée en exemple par le président national du syndicat. Cet amendement à la loi Travail qui visait à obliger les travailleurs détachés à parler le français, ou à être accompagnés d'un traducteur pour comprendre les règles de sécurité «a été très mal interprété, estime Jacques Chanut, mais c'est une initiative très positive. Oui, il faut se comprendre sur un chantier, c'est un enjeu de sécurité évident.» En dépit du camouflet parlementaire, la FFB continue de soutenir la démarche de celui qui l'avait «inventée» dans l'appel d'offres du chantier de l'hôpital de Confolens qu'il dirige. «Ça fait plaisir, savoure Vincent You, je suis sûr que les esprits évolueront en ce sens. Bientôt, cette question dépassera les clivages politiques et s'imposera tout simplement.»

entreprises du Bâtiment charentaises ont déposé le bilan depuis 2013, dont 51 l'année passée. Il s'agit essentiellement de petites structures, durement affectées par presque une décennie de commandes en berne.

différence générale, parce que ce sont essentiellement des entreprises de moins de six salariés, éclaire Jacques Chanut. Sauf que si on met ces emplois bout à bout, c'est comme si on avait fermé une PME de 100 personnes tous les ans depuis 2013 en Charente.»

À cause, dans la grande majorité des cas, d'une concurrence féroce et, surtout, de niveaux de trésorerie beaucoup trop limites. À propos, les «coûts anormalement bas» annoncés lors des procédu-res d'appels d'offres ou de démarchages auprès des particuliers restent un fléau pour la profession. «Quand vous n'avez pas de travail, vous êtes malheureusement prêts à tout, sauf que c'est au final préjudiciable pour tout le monde. Ceux qui cassent les prix font beaucoup de mal pour pas grandchose: rares sont ceux qui s'en tirent au final avec un résultat à peine positif!» observent François Léonard et Jacques Chenut.

Le pire, c'est que les petites structures ne sont pas assurées de rebondir grâce à une reprise quelle qu'elle soit. Au contraire, fragilisées par des années de crise, elles peuvent vite se retrouver incapables d'assurer les avances de trésorerie nécessaires à un volume d'activités soudain regonflé. Un comble.

Auto-entrepreneurs, loi El Khomri et autres déconvenues...

à son malaise, la profession voit plusieurs causes. Au contexte économique défavorable, elle ajoute volontiers, d'abord, la «concurrence déloyales des auto-entrepreneurs. La loi El Khomri, ensuite, est jugée amauvaise pour les entreprises du bâtimento en cela qu'elle «instaure trop de complexité autour du dialogue socialo dixit Jacques Chanut, président national. Le amillefeuille des normes», dans la foulée, «alourdit sensiblement les coûts de construction» quand, en parallèle

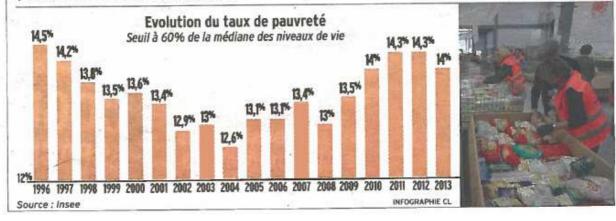
justement, le marché aux abols pousse de nombreux professionnels à casser les prix (lire par ailleurs). «L'usine à gaz» du compte pénibilité, les «lourdeurs liées à l'embauche» ou encore la question du prélèvement de l'impôt à la source apréoccupent beaucoup d'entrepreneurs». Des professionnels qui s'estiment toutefois αécoutés et compris» par les élus locaux, notamment Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême et Jean-François Dauré, présents hier à l'assemblée générale.

La pauvreté tenace en France

Au vu des derniers chiffres publiés par l'Insee, la pauvreté en France reste stable, autour de 14% de la population. Mais de fortes disparités existent dans ces foyers contraints de vivre avec 1.008 euros par mois, ce qui correspond à 60% du revenu médian. «Un fossé se creuse entre les plus âgés, qui sortent progressivement de la pauvreté, et les plus jeunes, qui y sont de plus en plus exposés», souligne dans le quotidien La Croix Jérôme Vignon, président de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Il souligne ainsi que le taux de pauvreté des moins de 18 ans (19,8%) a progressé de 0,2 point en 2014 tandis que celui des retraités (4,6%) recule de 0,3 point.

Autre mutation relevée par Jérôme Vignon: «Avant, on retrouvait avant tout les familles nombreuses parmi les ménages pauvres. Désormais, les familles monoparentales sont surreprésentées». Ces ménages, composés à 80% de mères seules, ont un taux de pauvreté trois fois plus important que ceux de parents avec enfants.

Il faut également tenir compte de la baisse du niveau de vie intervenue ces dernières années qui entraîne mécaniquement à la baisse le seuil de pauvreté. La précarité recule, mais seulement dans les chiffres...



Bussereau annonce une semaine de mobilisation des départements

Le président (LR) de l'Association des départements de France, Dominique Bussereau, a annoncé hier à La Rochelle le lancement d'une semaine de mobilisation des départements pour que l'État ne vienne «pas les mains vides» à leur congrès national, prévu du 5 au 7 octobre au Futuroscope de Poitiers.

Sur le terrain, du 19 au 24 septembre, les conseils départementaux devraient lancer des campagnes de communication pour faire connaître leurs difficultés et les conseillers «organiser des réunions pour les expliquer». Plusieurs départements de la



Dominique Bussereau.

Photo DR

région parisienne vont également faire «une marche sur Matignon» le 21 septembre, a détaillé le président du conseil départemental de Charente-Maritime

Et de préciser que lors du congrès de l'Association des départements de France, «trois sujets» seront abordés: «Le paiement des prestations sociales par les Départements, la gouvernance des territoires depuis l'entrée en vigueur de la loi Notre, car il y a des choses maladroites, et la ruralité qui doit faire face à la disparition des services».

Trois propositions «concrètes» seront formulées lors de ce congrès pour «modifier le système de prestations sociales» qui «pèsent de plus en plus sur les finances».

En 2015, par exemple, a expliqué Dominique Bussereau, «le reste à charge aux Départements des allocations individuelles de solidarité (pour les personnes en situation de handicap) a été de 8,1 milliards d'euros, soit 900 millions de plus qu'en 2014. Sur la période 2014-2016 ce montant atteint 20 milliards».

«En 2015, les Départements ont aussi dépensé 10 milliards de Revenu de solidarité active (RSA) selon le calcul de l'association. L'État n'en a compensé que 6,4 milliards. En décembre 2015, dix Départements n'ont pas pu payer le RSA à la Caisse d'allocations familiales. En décembre prochain, 40 départements ne vont pas payer. Sans doute en novembre aussi.»

Cognac

Le Domaine du Breuil en vente pour 3,2 M€



Le château du XIX^e siècle avait été racheté en 2015 par «Monsieur Yang», propriétaire des cognacs Menuet. Photo Majid Bouzzit

acheté en 2015 par Xiang Zhong Yang, l'homme d'affaires hongkongais propriétaire des cognacs Menuet, le Domaine du Breuil à Cognac est déjà à vendre. L'annonce est apparue sur Le Bon Coin jeudi soir. Et le prix de vente est annoncé à... 3,2 millions d'euros pour ce «charmant château du XIX siècle de style Louis-Philippe, aujourd'hui transformé en hôtel de charme de 20 chambres classé 3 étoiles». La vente a été confiée au cabinet d'avocats MZR. Le domaine est bien sûr toujours en activité jusqu'à l'éventuelle vente. «Il n'y a pas

urgence, mais le propriétaire a décidé de recentrer ses activités sur la viticulture. Le domaine est un magnifique endroit mais on ne s'improvise pas hôtelier», concède Antoine Lam, directeur général de la maison de négoce de Saint-Même-les-Carrières. La maison Menuet avait été rachetée en 2012 par «Monsieur Yang», à l'époque le premier asiatique à prendre les commandes d'une maison de négoce en Charente. Cette mise en vente est une surprise alors que cet été, la direction expliquait à CL vouloir finir de rénover complètement l'hôtel situé à 800 mètres du centre de Cognac.

RÉACTION

Zone commerciale de Crouin: le maire répond

a'est la colère qui s'exprime plus que la raison. Je ne veux pas polémiquer plus que ça.» Mais juste «remettre les choses dans le bon sens» quand même. S'il n'a pas goûté la forme des propos de Didier Grespier, le promoteur dont le projet de mini-zone commerciale à Crouin a été recalé (CL d'hier), le maire de Cognac Michel Gourinchas a tenu à réagir sur le fond de ce dossier. «Oui nous avons travaillé avec ce porteur de projet, oui nous l'avons écouté, échangé, mais nous pensions alors que nous n'avions aucun moyen d'empêcher cette zone, dont nous ne voulions pas initialement, de sortir de terre», explique-t-il. Cette fameuse barre des 1 000 m2 de surface commerciale sous laquelle une commune ne peut imposer au porteur

d'un projet de passer au préalable devant la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC). «Sauf pour les communes de moins de 20 000 habitants, ce que nous avons découvert tardivement certes, mais suffisamment tôt pour agir avec pour seul but de protéger nos commerces existants et l'équilibre du territoire, maintient-il. Chacun fait avec ses armes. On en a trouvé une, on l'a utilisée. Eux ont beau jeu de jouer les naïfs aujourd'hui: en annonçant 995 m² de surface, ils savaient bien ce qu'ils faisaient. Et s'ils tenaient tant à leur projet, ils n'ont qu'à aller devant la CDAC.» Quant aux époux Meslier, «on est prêts à voir si on peut les aider d'une façon ou d'une autre mais leur bien ne se vendra jamais au profit d'un espace commercial, c'est clair».

5 millions de contribuables câlinés

A huit mois de la présidentielle, le gouvernement a annoncé hier des baisses d'impôts pour cinq millions de contribuables des classes moyennes. Il en coûtera un milliard d'euros à l'État

Critiqué pour les fortes hausses d'impôt du début du quinquennat, le gouvernement a annoncé vendredi une série de gestes fiscaux, dont une baisse de un milliard d'euros de l'impôt sur le revenu en 2017, qui bénéficiera à cinq millions de contribuables.

Cette mesure, décidée à huit mois de l'élection présidentielle, «prendra la forme d'une réduction d'impôt sur le revenu de 20% au bénéfice des classes moyennes», a dévoilé dans un entretien à l'AFP le ministre de l'Economie et des Finances Michel Sapin.

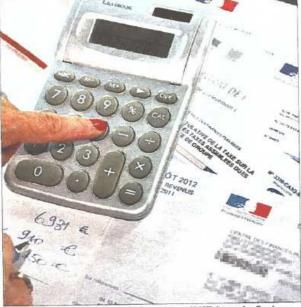
Elle s'inscrit dans un mouvement engagé en 2014, qui a déjà conduit le gouvernement à abaisser à trois reprises le montant de cet impôt emblématique,.

Selon Bercy, cette nouvelle baisse (qui s'appliquera sur les impôts

Nous avons fait le choix qui s'imposait

payés l'an prochain sur les revenus 2016) concernera, à taux plein, les couples gagnant jusqu'à 3.400 euros de salaire net et les personnes seules gagnant jusqu'à 1.700 euros Ces limites seront majorées pour les familles, par exemple jusqu'à 4.800 euros pour un couple avec trois enfants.

Pour un couple avec deux enfants



Selon l'Office français des conjonctures économiques (OFCE), la pression fiscale sur les contribuables s'est accrue de 35 milliards d'euros sur l'ensemble du quinquennat.

gagnant 4.100 euros, cela représente 360 euros de baisse. Pour un célibataire ayant 1.700 euros de salaire net, le gain annuel sera de 190

François Hollande avait évoqué ce geste fiscal pour la première fois le 17 mai, en le conditionnant à des «marges de manœuvre budgétaire». Il faudra pour cela «avoir une perspective de croissance de 1,7%» en 2017, avait-il précisé, évoquant ensuite une enveloppe maximum de deux milliards d'euros. Mais la croissance française a connu un coup d'arrêt inattendu au printemps (0%), après +0,7% au premier trimestre.

Selon Michel Sapin, des mesures fiscales complémentaires seront mises en œuvre, dont un crédit d'impôt pour les services à la personne et l'emploi de salariés à domicile.

Côté entreprises, M. Sapin a confirmé que le taux d'impôt sur les sociétés scrait ramené à 28% - soit le taux moyen en Europe - pour les petites et moyennes entreprises en 2017 et 2018, puis «pour toutes les entreprises» d'ici à 2020.

Le taux du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) sera par ailleurs porté de 6% à 7% pour les salaires l'an prochain, tandis que le compte entrepreneur investisseur sera bel et bien mis en œuvre. Pour l'exécutif, soucieux de mettre en avant son «sérieux budgétaire», mais aussi de faire oublier les haus ses d'impôts et le fameux «ras-lebol fiscal» du début du quinquennat, l'enjeu est crucial.

«On a commencé par matraquer fiscalement les entreprises et les ménages, les classes moyennes en particulier, et puis à l'approche des élections, voilà, les bonnes nouvelles se succèdent», a ainsi ironisé Alain Juppé, candidat LR à la présidentielle.

Selon l'Office français des conjonctures économiques (OFCE), la pression fiscale sur les contribuables s'est en effet accrue de 35 milliards d'euros sur l'ensemble du quinquennat, au détriment du pouvoir d'achat des Français, inférieur de 350 euros en 2016 à son niveau de 2010.

«La situation budgétaire était très mauvaise en 2012, dans un contexte de crise européenne. Nous avons fait le choix qui s'imposait», se défend M. Sapin. Malgré ces gestes fiscaux, le déficit public sera bel et bien ramené à 2,7% du produit intérieur brut (PIB) en 2017, comme la France s'y est engagée, assure le ministre.

PRÉSIDENTIELLE

Droite: 11 candidatures enregistrées

Onze candidatures ont été enregistrées pour la primaire de la droite à la présidentielle de 2017 en France, dont une seule femme, a annoncé l'autorité organisatrice du scrutin hier soir à la clôture des inscriptions. La validité des 11 dossiers doit être examinée d'ici au 21 septembre, coup d'envoi de la campagne officielle de cette élection inédite à droite organisée les 20 et 27 novembre.

Le nombre des postulants devrait vraisemblablement fondre à huit, dont les deux favoris l'ancien premier ministre Alain Juppe (1995-1997) et l'ex-président Nicolas Sarkozy (2007-2012).

Nathalie Kosciusko-Morizet, 43 ans, tenante d'une ligne minoritaire de «droite moderne» modérée et écologiste, a finalement réussi à réunir les parrainages requis. Bruno Le Maire, 47 ans, et François Fillon, 62 ans, Premier ministre de 2007 à 2012, se posent en outsiders face aux deux grands favoris.

Trois derniers prétendants complètent le paysage des candidats connus: Jean-François Copé, 52 ans, ex-patron du parti, Hervé Maríton, 57 ans, libéral-conservateur qui a combattu la légalisation du mariage homosexuel, et Jean-Frédéric Poisson, du petit Parti chrétien-démocrate (PCD), satellite des Républicains. La Haute autorité a par ailleurs reçu «trois candidatures» au titre d'autres formations.